



Cantley

AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 269-05

AVIS est donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Cantley, que, lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue le 11 octobre 2022 à 19 h à la salle du conseil municipal dans le centre communautaire multifonctionnel situé au 6, impasse des Étoiles à Cantley, le conseil statuera sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

- 1) La demande de dérogation mineure au Règlement de zonage numéro 269-05 vise à :
 - permettre la construction d'un garage détaché situé devant le bâtiment principal (article 7.8.1, alinéa e));
 - réduire la marge de recul latérale droite du garage détaché projeté de 8 mètres à 5 mètres (article 7.8.2);
 - réduire l'écran végétal droit de 6 mètres à 5 mètres de largeur vis-à-vis le garage détaché (article 12.2.2).

Identification du site concerné : Lot 2 620 618 du Cadastre du Québec
379, chemin Denis

- 2) La demande de dérogation mineure au Règlement de zonage numéro 269-05 vise à :
 - réduire la marge de recul latérale droite du bâtiment principal de 8 mètres à 4,6 mètres (article 6.2.2);
 - réduire la marge de recul arrière du bâtiment principal de 10 mètres à 6 mètres (article 6.2.2);
 - réduire l'écran végétal droit de 6 mètres à 2 mètres de largeur vis-à-vis le bâtiment principal sur une longueur de 25 mètres (article 12.2.2);
 - réduire l'écran végétal arrière de 6 mètres à 3 mètres de largeur vis-à-vis le bâtiment principal sur une longueur de 25 mètres (article 12.2.2);
 - réduire l'écran végétal droit sur une longueur de 15,75 mètres, vis-à-vis l'allée d'accès projetée, à moins de 6 mètres, tel qu'illustré au plan projet d'implantation, minute 1254, accompagnant la présente demande (article 10.1.3, alinéa 1).

Identification du site concerné : Lot 3 891 374 du Cadastre du Québec
24, rue Geres

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes de dérogation mineure en écrivant à municipalite@cantley.ca avant le jour de la séance ordinaire du conseil du 11 octobre 2022 ou lors de la première période de questions au début de cette séance. Pour toute information additionnelle, veuillez téléphoner au 819 827-3434 ou consulter le site Internet cantley.ca.

Donné à Cantley, ce 26^e jour de septembre 2022.

Stéphane Parent
Directeur général et secrétaire-trésorier



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Stéphane Parent, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Cantley, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant deux demandes de dérogation mineure à l'endroit désigné par le conseil ainsi que sur le site Internet de la Municipalité <https://www.cantley.ca/categorie-nouvelles/avis-public/> en date du 26 septembre 2022 entre 8 h et 17 h.

Donné à Cantley, ce 26^e jour de septembre 2022.

Stéphane Parent
Directeur général et secrétaire-trésorier